

ECOLE MATERNELLE JULES GUESDE
55 rue Jules Guesde
69100 VILLEURBANNE
Tel 04.72.91.80.61
Mel ce.0691211s@ac-lyon.fr

Compte-rendu du conseil de l'école maternelle du mardi 13 juin 2023

- La séance a commencé à 17h15 pour se terminer à 19h.
- Prise de note : Mme CHEBLI et M. POHL
- Compte-rendu : Mme GROSSETETE, Mme CHEBLI et M. POHL
- Ce compte rendu sera transmis au personnel de l'école, aux parents délégués, à Mme l'Inspectrice, au Délégué Départemental, à l'adjoint au maire chargé de l'éducation et des universités et au service de la direction de l'éducation. Et il sera également publié sur le blog de l'école.

Ordre du jour :

1. Tour de table
2. Retour sur l'évaluation d'école (par les évaluateurs externes)
3. Bilan de l'année
4. Projets pédagogiques
5. Coopérative scolaire
6. Point parents délégués
7. Point ville
8. Carte scolaire 2023/2024 et rentrée 2023
9. Questions inscrites à l'ordre du jour

1. Tour de table

- Étaient présents :
 - Enseignants : Mme GROSSETETE, Mme CHEBLI, Mme MANCINELLI, M. POHL, Mme ARGENTIERI, Mme MULLER, Mme MABIALA, Mme SOULIER, Mme BAUER, Mme JULLIEN, Mme MAESO
 - Représentant mairie : M. VINCE
 - REDP : M. HAMADACHE
 - Coordonnateur périscolaire : Mme DAVILA-GONZALEZ
 - Coordinatrice adjointe périscolaire : Mme MICHEL
 - ATSEM: Mme AGOSTIN, Mme GOZET
 - D.D.E.N : Mme GAUTHIER
 - Parents délégués : Mme BENIE, Mme KIRAT, Mme KHALFA, Mme ROUMIEU
 - Évaluateurs externes : Mme PREMILLEU, directrice de l'école Salvador Allende, dans la circonscription de Saint Fons, et M. CHEMIN, conseiller pédagogique départemental au numérique éducatif
- Étaient excusées : Mme GIBERT Inspectrice de l'Éducation Nationale, la D.D.E.N. Mme GAUTHIER, les enseignantes en congé maternité, Mme FABRE et Mme DOURDIN, et les parents élus, Mme PERRIER-DAVID, Mme FLAVIGNE et Mme RACHEDI.

2. Retour sur l'évaluation d'école

- Mme GROSSETETE laisse la parole aux évaluateurs externes.
- Mme PREMILLEU prend la parole pour expliquer les 4 domaines évalués.

- Le 1^{er} domaine concerne les apprentissages, le suivi des élèves et l'enseignement. Elle présente les pistes évoquées avec l'équipe : progressions mathématiques, outil de suivi du parcours culturel, participation au projet « agir pour les maths », projet Ebullisciences, projet classe passerelle avec la crèche.
- Mme GROSSETETE précise que parmi les écoles de REP+ à Villeurbanne, l'école est la seule qui n'a pas de classe passerelle.
- Le 2^{ème} domaine concerne le bien-être des élèves et le climat scolaire. Mme PREMILLEU cite : le travail régulier avec le RASED, le projet de labellisation EDD, la poursuite de la réflexion sur l'égalité filles-garçons, la poursuite de la gestion des crises et des comportements difficiles.
- Le 3^{ème} domaine concerne les acteurs et le fonctionnement de l'école. Elle liste : le projet d'ajout de langue au livret d'accueil, la mise en œuvre du projet de la formation DULALA, les emplois du temps des classes de GS.
- Le 4^{ème} domaine concerne l'école dans son environnement institutionnel et partenarial. Elle évoque : le projet « notre école, faisons l'ensemble », la labellisation génération 2024, la poursuite d'organisation de mini réunions de rentrée, les sacs à albums.
- M. CHEMIN indique qu'un programme de recherche est en cours avec une chercheuse autour du projet « Bookinou » et que l'école pourrait être sollicitée pour participer à ce projet.
- Les deux évaluateurs félicitent l'équipe pour son dynamisme et sa bienveillance.
- M. Vince demande si le rapport d'évaluation de l'école pourrait être transmis à la mairie. Aucune réponse ne peut lui être apportée. Les parents aussi pourraient peut-être le recevoir mais personne ne sait si c'est réglementé.

3. Bilan de l'année

- Cette année a été marquée par la pérennisation de beaucoup de projets, et le COVID semble désormais loin derrière nous.
- Mme GROSSETETE tient à remercier toute l'équipe enseignante pour les actions réalisées cette année. C'était une année riche et dense, qui a fortement mobilisé et sollicité les enseignants. Le travail fourni a été bien au-delà des 108 heures annualisées et elle espère que l'année prochaine sera tout aussi brillante mais moins éprouvante.
- Elle remercie également les ATSEM pour l'adaptabilité dont elles ont dû faire preuve avec tous les changements de personnels (mobilité d'ATSEM, changements au périscolaire...) vécus cette année.
- Elle remercie enfin les parents élus pour leur investissement constant dans la vie de l'école. Ce n'est pas le cas dans toutes les écoles et cela favorise un climat de travail serein pour tous.
- La directrice informe enfin que le dédoublement physique possible cette année pour les classes de Grands a été très bénéfique pour les élèves. Ce dispositif demande une grande capacité de flexibilité aux ATSEM, qui doivent changer de classe : en début d'année, ce changement se faisait à la cantine, mais cela se fait désormais à la journée. A la rentrée, on commencera avec un roulement à la journée afin que les ATSEM prennent leurs marques, puis on glissera vers un dispositif les sollicitant davantage mais permettant aux élèves de plus bénéficier de leur présence en classe. Côté élèves, on note un climat de classe plus calme et davantage de sollicitations et d'interactions.

4. Projets pédagogiques

4.1 Projets divers

- Comme indiqué au précédent conseil d'école, l'équipe a élaboré deux projets dans le cadre du Conseil National de la Refondation « Notre école faisons-la-ensemble ». Ils ont été validés et seront intégralement financés.
- L'école pourra ainsi, sûrement l'année prochaine, se doter en conteuses (1 par classe) et en jeux de cour.
- Concernant la liaison crèche/école, une seule enfant était concernée avec la structure Flora Tristan et la crèche n'a pas jugé nécessaire de la mettre en place. Le projet a donc été mis en œuvre avec la crèche Babilhome : une quinzaine d'enfants sera accueillie mercredi 14/06, vendredi 16/06, et mardi 20/06. Ils pourront ainsi vivre un moment scolaire dans une classe de TPS ou de PS.
 - Le carnaval a remporté un franc succès. Les enfants, les familles et le personnel, ont passé un moment très festif et convivial. Cette mouture sera à reconduire l'année prochaine.
 - La directrice laisse la parole à Mme MANCINELLI pour les projets de liaison GS/CP et GS/6^{ème}.

- La liaison GS/CP a pour objectif de faciliter la continuité entre la GS et le CP, préparer le passage et le changement d'école et aussi de prendre en compte les besoins des élèves.
 - Chaque enseignant de GS est en binôme avec une classe de CP. Des temps sont organisés entre enseignants :
 - tout d'abord des réunions enseignants GS/CP à différents moments de l'année
 - des observations en classe ou des échanges de service
 - des élèves de CP qui viennent lire dans les classes de GS ou présentent des outils de la classe de CP (cahiers, porte vues...)
 - un temps de réflexion sur le CP et sa représentation pour les GS, qui est mené par les enseignants du RASED Mme Freudenberg et M. Gruet-Masson
 - un temps fort de liaison avec un échange « d'élèves » : les GS vont avec les enseignants de CP, les CP sont répartis dans les classes de GS. Pour les GS ce temps fort consiste en la découverte d'une classe de CP, la visite de l'école élémentaire ...
 - Cette année le temps fort aura lieu la journée du 3/07. Les CP présenteront notamment aux élèves de GS leur danse, projet qu'ils ont réalisé au cours de l'année.
-
- La liaison école – collège existait jusqu'en 2019. Les mesures liées au Covid ont arrêté cette liaison. Elle a redémarré cette année. Chaque enseignant de GS est en binôme avec un enseignant de français du niveau 6ème du collège Lamartine.
 - Les enseignants se sont mis d'accord sur 1 ou 2 albums qu'ils ont travaillés en classe. Dans un premier temps, pour les classes de GS, entre les mois de novembre et avril, les élèves ont découvert à travers la lecture, la compréhension du récit, une ou deux histoires, ils ont réalisé des décors, des accessoires, des masques, certains ont réalisé des exercices de sonorisation, c'est-à-dire accompagner la lecture par un bruitage avec des instruments de musique ou tout autre objet.
 - Les élèves des différentes classes de 6ème (au total 4 avec 3 enseignants) ont travaillé en demi groupe l'un de ces albums (lecture, théâtralisation).
 - La liaison s'est clôturée mi mai par la venue des classes de 6ème qui participaient au projet, accompagnées de leur enseignant. Les collégiens ont présenté leur travail sous la forme d'une représentation théâtrale, avec les décors et accessoires réalisés par les classes de GS. Chaque classe de GS a pu découvrir 3 histoires.
-
- La directrice informe qu'en toute fin d'année, les élèves iront découvrir des salles de classe et des enseignants du niveau de l'année prochaine ! Les élèves ne seront pas forcément l'an prochain dans la salle visitée ni avec l'enseignant d'accueil, mais cela permettra de créer une étiquette de porte-manteau provisoire pour la rentrée ! Et ce jour-là, les GS vivront un petit retour en enfance dans des classes de TPS et PS.
 - La directrice rappelle qu'une représentation de chorale sera proposée aux familles mercredi 5 juillet au matin. Elle se déroulera en une seule séance pour les familles qui devront assister aux passages des deux chorales (regroupement de classes), pour une quarantaine de minutes environ. Les familles seront invitées à s'installer tout de suite après avoir déposé les enfants en classe. Il n'y aura pas d'ouverture de porte spéciale. Attention, aucune photo ou vidéo ne pourront être prises pendant l'événement.
 - Enfin, des portes ouvertes pour les nouvelles familles auront lieu jeudi 6 juillet de 17h15 à 18h45. Les modalités seront les mêmes que celles testées l'an dernier, avec une visite de l'école sous forme de circuit avec plusieurs points d'étapes en présence des enseignants (classe, salle de motricité, cour de récréation...).

4.2 Projets pédagogiques annuels

- Mme GROSSETETE informe que les enseignants ont sélectionné 4 actions dans le guide édité par la municipalité. L'équipe a rédigé les projets et est en attente de la validation de ceux-ci.
- Elle en profite pour informer du thème retenu pour l'an prochain qui servira de fil conducteur : « Bougeons tous ensemble ». L'équipe l'a choisi par rapport aux J.O.

La directrice laisse la parole à Mme MULLER.

- L'action « Besoin de nature et de santé » concerne les classes GS 5 et GS 8, qui ont élaboré un vœu d'action pédagogique en commun. Il est en partenariat avec l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé).
- C'est un projet qui mêle nature et santé en essayant de faire prendre conscience aux enfants des bienfaits d'être à l'extérieur pour leur santé physique et mentale.

- Tout au long de ce projet, ils acquerront des savoirs, des savoir-faire mais aussi des savoir-vivre et des savoir-être : bienveillance, empathie, confiance en soi, respect des autres et du monde qui les entoure.
- Il est en lien avec les séquences, élaborées chaque année dans toutes les classes, autour des émotions, du bien-être à l'école, de la santé mentale et de la santé physique, en motricité, avec les temps d'APQ mais aussi en lien avec des actions que mènent des partenaires de l'école comme l'UFSBD ou les élèves infirmiers de l'IFSI Rockfeller.
- L'école ayant fait toutes les démarches pour s'engager auprès Label E3D (Ecole en Démarche globale de Développement Durable), notre projet essayera de redonner une place à la nature et à l'extérieur dans le quotidien de nos élèves à l'école.
- Notre école étant située dans un environnement plutôt pauvre en espace nature à proximité, nous pourrions découvrir des lieux pouvant être investis par toute l'école.

La directrice laisse la parole à Mme JULLIEN.

- Un projet avec l'ENM a été demandé via un vœu pour un parcours musique.
- Ce projet propose l'intervention d'un musicien qui viendrait construire un répertoire en parallèle de la chorale. La durée d'intervention est d'une trentaine d'heures et les chansons apprises pourraient être instrumentalisées par les musiciens de l'ENM.
- Ce projet s'inscrit dans les 3 axes du projet d'école.
- S'il est validé, ce projet doit s'adresser à toutes les classes (de la TPS aux GS) sinon l'équipe ne souhaite pas y participer. Pour l'année prochaine, les enseignants veulent vraiment créer un projet commun impliquant toutes les classes afin de favoriser le mélange des âges, des niveaux et de fédérer tout le monde (élèves comme enseignants) autour d'un projet commun. Notamment à travers la chorale de l'école.

La directrice laisse la parole à Mme MAESO.

- L'association « Amad'art » propose des activités de sculptures en matériaux de récupération. Ce projet artistique est animé par une artiste plasticienne villeurbannaise. Il a pour finalité la création de deux sculptures géantes faites de matériaux de récupération, papier mâché et peinture.
- Il a pour objectif de coopérer dans un projet artistique qui permettra le partage d'expériences scolaires entre des classes de différents niveaux, une classe de TPS et deux classes de PS et GS. Une forme de tutorat pourrait être alors mise en place.
- A travers ce projet, les classes concernées (TPS, MS et GS) pourront découvrir différentes techniques, utiliser divers matériaux et expérimenter la création en coopération (création à partir d'objets de récupération de deux sculptures géantes en papier mâché. Les élèves concernés pourront mobiliser différents objectifs de langage (acquérir le lexique lié à la matière, à la production plastique, expliquer les étapes de la création des sculptures).
- Ce projet ferait écho au projet annuel de l'école maternelle Jules Guesde pour l'année scolaire 2023-2024 en lien avec les J.O 2024 avec la réalisation de deux sculptures type « Totem ou Mascottes symbolisant le groupe scolaire pour cet événement.
- L'équipe du périscolaire pourrait également être sollicitée en créant une œuvre complémentaire en 2D avec des élèves de tous cycles, renforçant ainsi le lien entre les différentes classes d'âge, les temps scolaire et périscolaire.
- Pour faire connaître le projet, une exposition libre pourrait être organisée ainsi qu'un marché de la récup' tenu et animé par les familles (parents élus).
- Les ateliers de 8h par classe s'étaleront sur 4 demi-journées permettant de réaliser le projet en plusieurs étapes.

La directrice laisse la parole à Mme ARGENTIERI.

- L'action « Compagnie L, jouer avec ses émotions » est un projet pour les MS, qui permettra aux enfants de faire du théâtre.
- Il s'inscrit bien dans notre projet d'école puisqu'il s'agit de développer le langage mais aussi d'apprendre à se connaître pour mieux vivre ensemble et apprendre à gérer ses émotions. Ce projet permet aussi de gagner en estime de soi.
- Ce projet commence par la diffusion d'un spectacle « Je réfléchis » de la compagnie L. Dans un second temps deux intervenants de la compagnie interviendront en classe auprès des enfants.
- La durée d'intervention par classe est de 11h.

- La directrice précise que toutes les classes sont concernées deux fois : une fois pour le projet avec l'ENM et une autre fois pour un projet porté par une partie des classes.

5. Coopérative scolaire

- Mme GROSSETETE laisse la parole à Mme MABIALA, mandataire OCCE.
- Comme expliqué au précédent conseil d'école, les 25€ de cotisations sont calculés en fonction des dépenses notamment pour les sorties scolaires. Ces 25€ par enfants ne suffisent pas pour assurer tous les frais, en effet, les dépenses sont d'environ 44€ par élève, c'est pourquoi diverses actions sont menées pendant l'année pour récolter les fonds nécessaires.
- Les ventes sucrées/salées des parents élus, ont rapporté 330€, 138€ et 278€ ; merci à eux.
- Le vide grenier fait récemment a rapporté 300€ et la vente d'objets personnalisés 220€.
- Les marchés d'hiver et de printemps nous ont permis de récolter 200 et 224€.
- Enfin, les bénéfiques photos ont été supérieurs à ce que nous attendions, sûrement grâce aux photos de fratries : 861€, au lieu des 700 espérés.
- De plus, l'équipe souhaite acheter des jeux de cour. Cela sera à l'étude l'an prochain, en fonction de l'argent disponible et du financement perçu par le C.N.R. (conseil National de la Refondation).
- Toutes ces actions, ainsi que les cotisations OCCE des familles, ont permis aux enfants d'avoir chacun deux sorties scolaires.

D'une part, les TPS, PS et MS sont allés à Chamagnieu dans le cadre d'une sortie financée par la mairie ; les GS sont allés dans une ferme pédagogique. Ceci pour un total (car et entrées) de 1422€.

Et toute l'école est partie à Touroparc, ce qui a coûté 4280€.

- Les enfants ont également bénéficié de 2 sorties au cinéma pour un total de 950€ et d'un spectacle au Tonkin pour 630€.
- Le reste de l'argent est utilisé pour les dépenses de la kermesse (qui nous espérons nous rapportera aux alentours de 700€), la gazette, les bonnets de piscine par exemple...
- Mme GROSSETETE précise que le calendrier des sollicitations financières retenu cette année a été apprécié par beaucoup de familles et sera reconduit à la rentrée (demande de cotisation OCCE en octobre).
- Les parents délégués demandent si l'argent sera totalement utilisé d'ici la fin d'année. Mme GROSSETETE précise qu'il restera une partie de la recette de la kermesse et qu'il est utile de ne pas démarrer avec les comptes à zéro pour une rentrée.

6. Point parents délégués

- Mme GROSSETETE informe que le matériel demandé pour la kermesse a été accepté par la ville et que l'OCCE a assuré l'événement.
- La directrice n'a cependant pas reçu l'accord pour utiliser comme l'an dernier la chambre froide du groupe scolaire. Il n'y a pourtant eu aucun retour négatif l'an passé et elle ne comprend pas ce refus cette année, étant donné qu'elle s'engageait à nouveau à être la seule à s'y rendre. Elle ne sait pas comment procéder cette fois du coup, pour avoir des boissons fraîches le jour J.
- La question de la date retenue pour la fête a fait débat car une fête religieuse risque de tomber le même jour. La directrice le regrette mais il était trop tard pour changer la date. Elle rappelle que l'école est obligatoire jusqu'au 7 juillet, et espère que les familles feront l'effort d'être présentes, dans l'intérêt des enfants.
- Mme GROSSETETE laisse la parole aux parents délégués. Ils n'ont pas d'autres sujets à aborder.

7. Point ville

- Mme GROSSETETE informe que la question du mobilier des GS n'est toujours pas close. Des S.A.V. sont en cours et elle déplore la lenteur du traitement des demandes.
- La directrice alerte également sur la dangerosité d'un filet posé sous un garde-corps dans la cour. Des barrières ont été posées afin d'empêcher les enfants de s'y blesser (bouts coupants) et elle espère qu'une solution durable sera trouvée prochainement.
- Enfin, elle informe qu'elle a signalé à la mairie le 8 juin la présence dans la cour d'un nid d'insectes, apparemment des frelons. L'intervention est prévue pour demain.
- Elle laisse la parole à M. VINCE.
- Il informe que le processus de billetterie de la ville connaîtra un changement à partir de la rentrée. Il y aura à présent une enveloppe dédiée à la billetterie, environ 450 euros pour l'école. Ce changement représente une hausse d'environ 10 000 euros pour la ville.

- Aussi, le passage à 4 jours augmentera le temps de travail quotidien des ATSEM et précise que 6 mercredis dans l'année seront travaillés. Ceux-ci seront principalement consacrés à des temps de formation.
- M. VINCE rappelle la volonté de diversifier l'offre partenariale destinée à la maternelle pour équilibrer avec celle proposée en élémentaire.
- M. VINCE laisse la parole à Mme MICHEL.
- Depuis début juin, les élèves de GS suivent une initiation au self à la cantine. L'ensemble du menu est proposé sur le plateau mais les élèves peuvent choisir la quantité qui leur est servie « grande faim », « petite faim ». Cela permet de limiter le gaspillage et de goûter à l'ensemble du menu. Ce dispositif est très bien vécu par les enfants, qui se débrouillent facilement avec les plateaux.
- À la rentrée scolaire, les horaires de la pause méridienne restent inchangés. Elle explique que sur le temps périscolaire du soir, il y aura 2 ouvertures proposées : une à 17h30 et une à 18h30. Les activités différeront en fonction du départ de l'enfant.
- Le mercredi, un accueil sera proposé à partir de 7h30. Deux activités seront offertes avec un temps de récréation. Il n'y aura pas de repas sur le temps périscolaire. Elle indique qu'en partenariat avec le dispositif Minimax, des projets ont été sélectionnés. Ceux-ci permettront une ouverture culturelle sur le temps périscolaire. Ces projets sont en attente de validation.
- À la rentrée, des activités de lecture pourront être proposées pour l'école maternelle sur le temps de midi.
- M. VINCE précise que le temps périscolaire du mercredi sera succédé par une offre de loisirs proposée par la Maison Sociale Cyprien les Brosses (centre aéré).

8. Carte scolaire 2023/2024 et rentrée 2023

- La rentrée aura lieu lundi 4 septembre. Comme d'habitude, les listes des classes, ainsi que les groupes pour la rentrée échelonnée, seront affichés le vendredi 1^{er} en fin de journée à la porte de l'école.
 - Sont attendus pour la rentrée 197 élèves : soit 24 TPS, 60 PS, 58 MS, et 56 GS. Après la baisse constatée ces dernières années, les effectifs se stabilisent.
 - La directrice redoute une baisse des effectifs en cours d'année prochaine si le Centre d'Hébergement d'Urgence voisin déménage. A titre indicatif, actuellement, 8 élèves résidant au C.H.U sont scolarisés sur l'école.
 - Les élèves seraient répartis de la manière suivante :
 - 4 unités de Grande Section
 - une classe de Toute Petite Section
 - une classe de Petite Section
 - une classe de Moyenne Section
 - trois classes doubles de Petite et Moyenne Sections
 - Plusieurs enseignants quittent l'école : Carole SOULIER, qui remplace Angélique FABRE, qui était nommée à titre provisoire pour cette année ; Sophie BAUER, remplaçante, qui a travaillé toute l'année en classe 3 : et Stéphane POHL, qui change de département.
- Mme TESTUCCI les remercie pour leur dynamisme au sein de l'équipe, la bienveillance dont ils ont fait preuve chaque jour avec leurs élèves, et tout le travail fourni. Bonne continuation à eux !
- Deux nouveaux enseignants ont été nommés à titre définitif sur l'école : Marjorie KNEICHT et Jeanne MOSSE.
 - Mme DOURDIN reprend son poste à la rentrée et travaillera à mi-temps.
 - Mme GROSSETETE garde sa fonction de directrice mais endossera le rôle de coordinateur REP+ (projets à l'échelle du réseau d'Éducation Prioritaire Lamartine). Elle n'aura donc plus de classe à la rentrée et travaillera parfois au collège.
 - Mme CHEBLI, qui la complétait cette année, a demandé à continuer sur ce poste.

9. Questions inscrites à l'ordre du jour

- Ont été soulevées les questions de la non célébration de la fête des mères / pères/ gens qu'on aime ainsi que l'organisation de la kermesse et du spectacle sur le temps scolaire.
- La directrice tient d'abord à rappeler que les enseignants sont soumis au respect des instructions officielles, et que, ne sont pas obligatoires : les sorties au cinéma, au Tonkin, les sorties pédagogiques à la journée, les blogs d'école et de classes, la venue du photographe scolaire, l'organisation d'un carnaval, d'une kermesse, d'une tombola, la création et la présentation de spectacles, la chorale, l'édition d'une gazette, la participation aux Semaines de la Maternelle, à la Grande Lessive...

- Aucun cadeau pour la fête des parents n'a en effet été prévu et les parents délégués font savoir que beaucoup de parents ont été déçus.
 - Mme GROSSETETE s'étonne que ce sujet n'ait pas été abordé l'an dernier car c'est la 2^{ème} année que rien n'est fait pour cette célébration.
 - Cependant, toute l'équipe peut comprendre une certaine déception des familles, qu'il faut relativiser en la remettant dans le contexte. L'équipe doit faire des choix pédagogiques et elle a décidé ces deux dernières années de ne pas assumer la charge de cette célébration.
 - C'est un sujet qui tient à cœur aux parents, même si ceux-ci sont conscients que la préparation de cadeaux pour les parents par les élèves à l'école n'est pas obligatoire.
 - Le périscolaire a, quant à lui, proposé une activité de fabrication de cadeaux pour la fête des mères / pères. La directrice espère également que les parents se sont gâtés mutuellement.
 - Cependant Mme KIRAT précise que les parents se sentent privés d'un cadeau fait avec la Maîtresse. Ils souhaiteraient que la fête des parents soit mise en forme pédagogiquement, ils savent que cela est possible, et qu'un cadeau soit confectionné en classe car, pour certains enfants, l'apprentissage de ces fêtes et du plaisir d'offrir n'est pas pratiqué à la maison.
 - L'équipe pédagogique s'est interrogée sur cette question et la gestion des différents types de famille (monoparentales, etc). La décision a été prise en début d'année scolaire, de ne pas célébrer ces événements au sein de l'école et de se concentrer sur les nombreux autres projets.
-
- Concernant la kermesse, les parents élus ont eu des retours de parents qui voudraient aider et assister au spectacle mais qui ne peuvent pas car ils travaillent.
 - La directrice explique que c'est une problématique que l'on rencontre pour d'autres sujets : les réunions de rentrée, les cafés-trottoirs ou les soirées à thème du LAP... Il y a toujours des personnes indisponibles.
 - L'équipe tient à ce que les spectacles aient lieu pendant le temps scolaire car il s'agit de la restitution d'un travail scolaire.
 - Les parents délégués demandent s'il est envisageable de prévoir les spectacles et la kermesse un samedi matin ou un vendredi en fin d'après-midi l'année prochaine. Les enseignants rappellent que c'est un grand investissement des enfants et, afin de garantir leurs présences, il est indispensable de proposer le spectacle sur le temps scolaire.
 - Mme GROSSETETE indique que les spectacles ne sont pas forcément organisés lors de la kermesse dans les autres écoles, et qu'il faut aussi tenir compte du contexte de l'école.
 - De plus, les parents d'élèves organisent la kermesse et l'équipe éducative qui aide bénévolement à son organisation ne peut forcément se rendre disponible le weekend ou le soir. Il est à prendre en considération aussi que les enfants de maternelle ont un rythme différent des élèves en école élémentaire qui permet difficilement de prévoir un spectacle en fin de journée (fatigue, périscolaire...).
 - La directrice a informé du jour retenu pour la kermesse, dès le mois de janvier, justement afin que des parents puissent s'organiser. Elle comprend la déception des familles qui n'ont pas pu le faire. Mais le fait que des parents ne puissent pas se libérer est une fatalité, à laquelle les enseignants eux-mêmes sont confrontés en tant que parents.
-
- Aucune autre question n'a été inscrite à l'ordre du jour.